



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Étude de regroupement municipal, la suite se fera à quatre

La Pocatière, le 8 juillet 2024. – Pour faire suite aux rencontres citoyennes tenues dans chaque municipalité dans la semaine du 17 juin sur le projet de regroupement des municipalités de Rivière-Ouelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Denis De la Bouteillerie, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Pacôme, Saint-Roch-des-Aulnaies et Ville La Pocatière, les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis De la Bouteillerie et de Saint-Pacôme ont chacune décidé de se retirer du projet.

Pour les maires de ces trois municipalités, « *La première partie de l'étude en cours, factuelle, a permis une analyse quant à l'opportunité de procéder à l'érection d'une nouvelle ville, et il s'est dégagé pour les citoyens présents aux séances et nos trois conseils respectifs qu'un regroupement à sept n'était pas la meilleure option.*

Ces rencontres publiques nous ont aussi permis d'expliquer les immenses défis auxquels nos petites municipalités sont confrontées, dont une augmentation constante de leurs responsabilités, tout en ayant de la difficulté à recruter du personnel d'expérience dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Et c'est pourquoi nous continuons à cheminer pour trouver d'autres solutions qui permettront de continuer à rendre les services auxquels nos citoyens ont droit.

Nous avons apprécié la cordialité, l'ouverture et la franchise que tous ont manifestées lors de nos rencontres à sept et nous souhaitons la meilleure des chances aux municipalités restantes dans leur projet de regroupement à quatre. »

La Ville de La Pocatière et les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Saint-Roch-des-Aulnaies ont décidé de poursuivre les travaux afin de finaliser l'Étude de regroupement, et ce, malgré les désistements. Les élus sont convaincus que les défis et les enjeux communs sont toujours présents et qu'il est pertinent et essentiel de finaliser l'Étude de regroupement.

Pour les maires toujours impliqués, les deux premières parties complétées de ladite étude, soit *Le portrait des municipalités* et *Les composantes du projet*, prouvent que le regroupement demeure une excellente solution pour les municipalités de l'extrême Ouest du territoire.

Selon M. Jean-François Pelletier, maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et porte-parole du groupe, « *Le regroupement nous apparaît une solution logique et naturelle, puisque nos communautés sont étroitement liées, tant par la proximité de nos territoires, les services et les commerces de proximité utilisés par tous nos citoyens ainsi que les frontières de certains partenaires, notamment le Centre de service scolaire Rivière-du-Loup – Kamouraska.* ».

Les enjeux qui motivent ce regroupement sont toujours d'actualité, notamment, le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée ainsi que la mise en place d'équipes spécialisées, le maintien de nos services municipaux à prix abordables, la pérennisation de nos services de proximité, l'amélioration de l'attractivité commerciale, la mise en commun des richesses de chacune de nos municipalités ainsi qu'une meilleure représentation politique afin d'accroître notre leadership régional.

Pour M. Benoît Pilotto, maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, « *Pour une petite municipalité comme la nôtre, il est de plus en plus difficile d'offrir des services de qualité et de recruter de la main-d'œuvre polyvalente. Nous ne pouvons pas offrir des salaires compétitifs face au marché de l'emploi actuel et la pression mise sur nos employés est de plus en plus forte, de plus, nous ne pouvons pas augmenter la taxation à outrance. Les données financières que nous aurons à l'automne seront décisives pour les élus de notre municipalité. Personnellement, je ne vois que du positif dans ce regroupement.* »

M. Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière, ajoute « *Il est important que les citoyens soient conscients des défis auxquels les municipalités sont confrontées et des difficultés qu'elles rencontrent pour assurer la prestation des services. Les responsabilités des administrations et des élus ont considérablement augmenté. Il ne s'agit plus uniquement de tâches comme le déneigement des rues ou la collecte des déchets. Ils doivent maintenant se pencher sur des questions telles que les relations avec le gouvernement, l'itinérance, la santé, les cyberattaques, etc. De plus, avec le vieillissement de la population, il est crucial d'être attractif pour attirer de jeunes familles. Il est essentiel de penser à l'avenir et de travailler ensemble pour maintenir et même développer les services de proximité.* »

La direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) continue de supporter la démarche et ajustera les analyses et les calculs en vue de la consultation publique de l'automne, l'objectif étant de respecter le calendrier prévu.

Selon M. André Simard, maire de Saint-Roch-des-Aulnaies : « *La graine a été semée, il faut maintenant l'arroser pour qu'elle grandisse. St-Roch a pris une excellente décision il y a 8 ans de se regrouper avec La Pocatière, Sainte-Anne et Saint-Onésime pour le service intermunicipal de sécurité-incendie. Il serait impensable de revenir en arrière aujourd'hui tellement ce fut le meilleur choix. Je me réjouis de pouvoir continuer cette étude avec ces partenaires partageant une même vision d'avenir pour nos populations.* »

La Ville de La Pocatière et les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Saint-Roch-des-Aulnaies gardent donc le cap afin de finaliser l'Étude de regroupement et souhaitent compléter le processus afin de réaliser cette importante alliance pour nos communautés.

- 30 -

Source : Louise Lacoursière
Conseillère aux communications
Ville de La Pocatière
communication@lapocatiere.ca